Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Explication des termes d'un jugement Help!

Par didine7781

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide afin de m'éclairer sur un terme du jugement rendu pour mon conjoint et la garde de son fils.
La maman nous pourrit la vie et nous voudrions trouver une solution.

1) Dans le jugement il est écrit : "première MOITIE des vacances les années paires chez le père".
Pour nous, les vacances commencent le vendredi soir après la classe jusqu'au dimanche.
Or, la mère veut que mon conjoint vienne chercher son fils à partir du lundi seulement, stipulant que le premier we des vacances est "le sien" (en temps normal nous l'avons 1er,3è et 5è we du mois).
Nous avons bien calculé, les vacances = 18 jours donc nous avons compté 9js/9js.
....Qui a raison? Si nous avons raison, que faire si elle refuse de nous le laisser le vendredi ?

2) Il est également écrit : "DVH le mardi et vendredi de la sortie de l'école jusqu'à 20h, ce droit pouvant s'étendre au mercredi si le père établit qu'il est disponible professionnellement".
Nous avons donc envoyé par mail en début de mois les disponibilités de mon conjoint pour le mois. Or,elle refuse certains mercredi réclamant un justificatif de l'employeur de mon conjoint!!
Aujourd'hui elle nous demande de cesser tous mails (en nous accusant limite de harcèlement!) et nous menace de retourner devant le JAF pour nous faire payer financièrement!
Est-elle en droit de réclamer cela puisqu'il est écrit "le père établit..."?

3) De plus, celle ci déménage et veut changer l'enfant d'école. Nous refusons et allons saisir le JAF à nouveau pour inverser la garde, car, en s'éloignant elle supprime les DVH de mon conjoint!
Pensez vous que nous pouvons l'obtenir?

Merci beaucoup de votre aide, la mère ne cesse de vouloir nous refuser le jugement !!

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement